

COMMUNE
DE
GAËL
(DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE)



Tél. 02 99 07 72 20
mairie.gael@orange.fr
mairie-gael.bzh

Gaël, le 19 Mai 2020

Monsieur Denis LEVREL
Maire
1 Rue de la Libération
35290 GAËL

A

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

CONVOCATION DU
CONSEIL MUNICIPAL
REUNION ORDINAIRE
Mise en place de la municipalité

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le **mardi vingt-six Mai deux mil vingt à dix-neuf heures trente minutes** à la salle du Bran de Gaël.

Je vous prie de participer à cette première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Détermination du nombre de conseillers délégués
- Election des Adjoints
- Indemnité du Maire, des Adjoints et des conseillers délégués
- Désignation des délégués aux commissions communales
- Délégations au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal
- Gestion de la crise sanitaire : COVID 19 – Décisions prise par Le Maire.

Le Maire,

Denis LEVREL

